



# BULLETIN COMMUNAL

## Janvier 2025

# S ' MACKWILLER

# BLAEDEL

*Bonne Année*



*LES MEMBRES DE L'EQUIPE MUNICIPALE  
VOUS PRESENTENT  
LEURS MEILLEURS VŒUX*



### Dans ce numéro :

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| Le mot du Maire                  | 2-3      |
| Etat civil                       | 4        |
| Les séances du Conseil Municipal | 5 à 10   |
| Informations communales          | 11 et 12 |
| Le mot des associations          | 13 à 17  |
| Informations sportives           | 18       |
| Communiqués                      | 19 et 20 |
| Numéros Urgences                 | 20       |

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Réception du public les mercredis de 10h00 à 12h00 et les vendredis de 17h00 à 19h00.

Pour nous contacter : 03.88.00.41.92 ou par mail à : [mairie-mackwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie-mackwiller@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.mairie-mackwiller.fr/>

Publication régulière des infos-mairie également via l'application PANNEAU POCKET, sur Facebook page Mairie-Mackwiller

En cas de fermeture de la mairie, pour toute urgence, vous pouvez contacter le maire ou l'un des adjoints de garde aux numéros suivants : 07.54.37.15.67 ou 07.71.89.39.83 / 06.19.51.00.77 / 06.18.69.31.74

# LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

A l'occasion de cette nouvelle année 2025 qui s'ouvre à nous, au nom de la Municipalité, je tiens à vous souhaiter une très belle année, en commençant par ce qu'il y a de plus précieux, la santé.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Les vœux sont donc l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux qui nous tiennent à cœur en réalités. C'est aussi l'occasion pour l'équipe municipale de remercier chaque concitoyen pour son engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre village.

Si au niveau national, l'ambiance est peu réjouissante, à Mackwiller l'année 2025 va s'ouvrir avec un recensement démographique conduit par l'INSEE. Nous avons donc fait appel à deux agents recenseurs, Mme ROESER Carine et Mme ENSMINGER Angéline, qui seront chargés de se rendre auprès de chaque habitant. Je vous remercie d'avance pour leur réserver un bel accueil. L'ensemble de l'opération est supervisée par l'adjointe Audrey WEHRUNG. Il s'agit d'un moment important pour la Commune car le nombre d'habitants recensés servira de base pour fixer les dotations budgétaires de l'Etat. Pour ceux qui aiment les chiffres, le dernier recensement de 2019 a fait ressortir une population totale de 539 habitants, en baisse depuis 1982 où nous étions 683, loin des 853 habitants en 1910. En revanche, nous comptabilisons 240 habitations contre 185 en 1980. Nous sommes donc passés de 3,5 habitants par maison à 2,2 aujourd'hui.

La démographie est un sujet qui me préoccupe particulièrement et la baisse constante de la population n'est pas propre à notre commune. Depuis une dizaine d'années, nous assistons à un effondrement des naissances. Au cours de l'année 2024, seule une naissance a été enregistrée contre une moyenne de 6 par an. A ce rythme-là, il nous paraît très difficile de sauver l'Ecole élémentaire regroupée avec celle de Rimsdorf. Nous avons eu un débat au Conseil municipal et nous allons faire notre possible pour d'une part, reconquérir les parents qui ont scolarisé leurs enfants hors du village et d'autre part, proposer une nouvelle offre de service périscolaire dans les locaux modernes de la salle « Le Préau » à Rimsdorf. Il s'agit d'accueillir les enfants pendant la pause méridienne avec le déjeuner et de prolonger cet accueil de fin des classes jusqu'à 18h30. Comme vous le savez, notre Commune bénéficie déjà d'une offre de périscolaire avec Diemeringen, Dehlingen et Ratzwiller. Mais avec cette nouvelle offre, la forte contrainte du nombre de places dans le Minibus va disparaître. Potentiellement, tous les enfants pourront être accueillis. De plus, le temps de pause sera plus long et donc plus confortable car nous profiterons de la navette méridienne de la Région. L'objectif est de proposer un service de qualité et adapté aux contraintes des jeunes parents actifs en les libérant des contraintes de garde.

L'année 2025 devrait également nous apporter un nouveau souffle financier grâce à un protocole d'accord avec les investisseurs des Villas d'Accueil. Pour ceux qui suivent cette affaire depuis ses débuts en 2020, quand nous avons pris ce mandat, le Groupement de Communes dont nous faisons partie a été une dizaine de fois devant les juridictions financières et nous avons été systématiquement condamnés à honorer les prétentions des partis adverses, sans soutien de nos partenaires institutionnels (CEA, Préfecture, Région...). De notre isolement, nous avons réussi à monter une relation de confiance avec l'Etablissement Public Foncier du Bas Rhin qui a négocié pour nous un audacieux pacte avec les investisseurs. Il permet d'effacer les loyers exorbitants en adoptant un plan d'apurement des dettes tout en devenant propriétaire du bâtiment dans 10 ans. Je voudrais chaleureusement remercier les Conseillers municipaux d'avoir accepté ce plan en séance. Bien qu'il ne s'agisse pas de l'affaire du siècle (nous nous serions bien passés de cet abîme), cela nous évitera toutefois la double peine de payer des dettes à fonds perdus sans même être propriétaire.

Au cours de cette année 2025, nous allons d'abord procéder à la rénovation du porche de l'entrée basse du cimetière. Ensuite, nous souhaitons ouvrir le dossier de rénovation de la « Voie Romaine » qui en a bien besoin. Les premières parcelles du nouveau lotissement commencent à trouver preneur et plusieurs constructions nouvelles devraient être lancées dans les mois qui viennent. Nous réservons un accueil chaleureux à ces nouveaux propriétaires et leur souhaitons une très belle réussite dans leur projet.

# LE MOT DU MAIRE

Il me paraît important de préciser une réglementation datant de 2020 interdisant tout brûlage de déchets verts sauf dérogation préfectorale ou pour les propriétaires de parcelles classées « bois ». En cas de non-respect, la sanction pénale est très lourde puisqu'elle prévoit une amende de 750 €. Ainsi, j'ai été amené à intervenir avec la Gendarmerie suite à un dégagement de fumée dans le village. Pour éviter à chacun d'avoir des ennuis, je vous invite à recourir à notre solution de « dépôts verts » sur notre plateforme au lieu dit KLEINECK en prenant rendez-vous en mairie. Ainsi, vous pourrez y déposer vos branchages et arbustes et la Commune procèdera au broyage quand cela sera nécessaire, sous ma responsabilité. D'ailleurs, l'ensemble des maires du secteur ont été convoqués à une réunion pour évoquer ce sujet avec la Préfecture... Nous comprenons bien qu'il faille lutter contre la pollution des fumées qui dégagent des dioxines cancérigènes mais nous avons du mal à comprendre que des « sauvageons » se retrouvent en liberté dans les rues de Strasbourg et ailleurs, tirant des mortiers pendant des jours et carbonisant des centaines de voitures...

Nous rencontrons une importante difficulté concernant les chats errants dans le centre village, à proximité des Ets GANGLOFF. Je me permets de rappeler une règle de base : NE PAS nourrir les chats errants afin de pas les attirer et faciliter leur multiplication. Ensuite, il ne faut surtout pas héberger plus de chats que de raison. Tout animal de compagnie (chat, chien principalement) est sous la responsabilité de son maître et doit être correctement entretenu et gardé. Par conséquent, chaque propriétaire doit se limiter à ses capacités. Par ailleurs, j'ai répondu à un appel à projet pour obtenir une subvention pour mener une campagne de stérilisation des chats errants.

Toujours sur les questions environnementales, la municipalité s'est engagée dans la lutte contre les chenilles processionnaires en adhérant au projet d'installation de nichoirs à mésanges charbonnières fabriqués par l'IME de Diemeringen et financés par le Crédit Mutuel. Sitôt offerts, les nichoirs ont été installés par notre Conseiller Jean-Pierre aux abords d'un peuplement de chênes. Nous comptons pérenniser ce dispositif pour réduire la colonisation des chenilles dans nos massifs forestiers. Les poils de ces insectes sont extrêmement toxiques au toucher et peuvent même entrer dans les poumons par la respiration. Si par malheur vous avez été en contact, je vous invite à consulter immédiatement un médecin.

Enfin, c'est toujours le silence radio, concernant l'avancée de notre dossier d'aménagement foncier en lien avec la liaison A4- Lorentzen. J'ai demandé une audience au Président du Conseil Départemental de la Collectivité Européenne d'Alsace, car la situation dite temporaire de « propriété provisoire » ne doit plus durer !

Vous trouverez dans ce numéro, tous les sujets ayant été traités au Conseil municipal au cours de l'année 2024, vous permettant ainsi d'avoir un bilan très complet de son activité. Je vous en souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute. Enfin, je vous invite toutes et tous à la cérémonie des vœux, le 25 janvier à la salle polyvalente. Pour ce faire, il faudra simplement s'inscrire en mairie au moyen du coupon réponse.

**Encore très belle année 2025, PRENEZ BIEN SOIN** de vous et de vos proches, « **un noch schenes Johr** »

Le maire Emmanuel WITTMANN et l'équipe municipale.



## DEPOT DE VOS DEMANDES D'URBANISME PERMIS DE CONSTRUIRE ET DEMANDES PREALABLES

**Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. La Commune de MACKWILLER est en mesure de recevoir via l'ATIP toutes vos demandes sous forme dématérialisée. Pour vous éviter un déplacement, déposez votre demande en ligne après avoir créé un compte, au portail du téléservice suivant :**

**<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>**

**C'est très facile, intuitif et cela vous invite de remplir un fastidieux document papier.**

# ETAT CIVIL ANNEE 2024

## NAISSANCE

Le 30 mai, JULIOT Lyanna, domicilié 110a rue Principale

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

---

## MARIAGES

Le 10 février, M. CLEMENT Patrick et Mme BIEBER Aurélie

Le 18 mai, M. BLONDEL Mathieu et Mme OSSWALD Leslie

Le 29 juin, M. BIEBER Christian et Mme KONANZ Brigitte

Le 14 septembre, M. LOTT Nicolas et Mme ZEHNER Méline

---

## ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Le 12 janvier, époux KLEIN François et Anneliese Noces d'or

Le 18 janvier, époux PANTZER Freddy et Christiane Noces d'or

Le 26 juin, époux GLAES Jean et Christiane Noces de diamant

Le 20 septembre, époux KRUG René et Elisabeth Noces d'or

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

## GRANDS ANNIVERSAIRES

|                                               |                                                   |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Le 21 janvier, M. BREHM Henri, 85 ans         | Le 27 août, M JUNG Alfred, 85 ans                 |
| Le 21 mars, Mme RACKIEWICZ Elisabeth, 80 ans  | Le 11 octobre, M. OSWALD Jean, 90 ans             |
| Le 14 avril, M. HAENEL Rémi, 85 ans           | Le 23 novembre, M. GLAES Jean, 85 ans             |
| Le 12 mai, M. AMBOS Eugène, 85 ans            | Le 30 novembre, Mme DEMMERLE GREINER Lina, 90 ans |
| Le 27 mai, M. BRUA Albert, 85 ans             | ans                                               |
| Le 31 mai, M. ROESER Armin, 90 ans            | Le 4 décembre, M. METZGER Michel, 80 ans          |
| Le 16 juin, Mme SCHMITT JUNG Mariette, 90 ans | Le 12 décembre, Mme BAUER MULLER Elsa, 80 ans     |
| Le 23 juin, Mme HAENEL HERR Trudi, 80 ans     | Le 23 décembre, Mme REPERT Christiane, 80 ans     |

Tous nos vœux de bonne santé à toutes et à tous.

---

## DECES

Le 24 janvier à Diemeringen, Mme KLEIN Yvonne, à l'âge de 97 ans

Le 3 février à Saverne, M. FRIEDRICH Rodolphe à l'âge de 79 ans

Le 23 février à Ingwiller, Mme HECK Michèle à l'âge 74 ans

Le 2 mars à Sarre Union, Mme JITTEN Frieda à l'âge de 103 ans

Le 15 mars à Strasbourg, Mme DEMMERLE Béatrice à l'âge de 61 ans

Le 3 juin à Saverne, M. LANGENBACH Gilbert, à l'âge de 77 ans

Le 18 juin à Stiring Wendel, Mme GAERTNER Georgette, à l'âge de 94 ans

Le 26 juin à Farébersviller, M KEMPFFER Nicolas, à l'âge de 94 ans

Le 11 juillet à Sarreguemines, Mme DIMNET Liliane, à l'âge de 91 ans

Le 26 juillet à Saint-Gaultier, M. SIFFERMANN Roger, à l'âge de 100 ans

Le 13 août à Lohr, M. MULLER Gaétan, à l'âge de 22 ans

Le 23 août à Strasbourg, M. HERRMANN Jean-Luc à l'âge de 71 ans

Le 16 novembre à Saverne, M. FAUTH Roland à l'âge de 88 ans

Le 17 novembre à Strasbourg, M. ROBBESON Franck, à l'âge 88 ans

Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Récapitulatif des délibérations et informations discutées par le Conseil municipal au cours de l'année 2024 :

**Le Conseil municipal** prend connaissance des négociations avec les investisseurs des villas d'accueil. Après avoir auditionné un représentant de l'EPLF, il autorise ce dernier d'acquérir et de porter le bien situé 12 A rue Bellevue à MACKWILLER, parcelle cadastrée section 6 numéro 353, d'une contenance totale de 21,11 ares, consistant en un terrain surbâti d'une villa d'accueil comprenant plusieurs appartements et logements pour personnes âgées ou handicapées.

**Le Maire informe** que le chauffage du logement donné en location situé 26 chemin de la Gare est défectueux. Le conseil municipal accepte les travaux suivants : remplacement de la chaudière à gaz par l'entreprise JD Energie de MACKWILLER pour un montant de 1440 € TTC ; achat de 5 convecteurs aux Ets ELTECH pour un montant de 1.050 € TTC et installation des convecteurs et petites fournitures par l'entreprise KS Electricité de LOHR, pour un montant de 1.983,90 € TTC.

**Le Conseil accepte** le devis de l'ESAT de Diemeringen prévoyant un balayage complet des accotements des rues du village pour un montant de 984,18 € TTC.

**Le Maire informe** l'assemblée qu'il prendra personnellement à charge le règlement de la facture des boissons établie par les Etablissements HOSTEIN pour un montant de 478,75 € TTC.

**Le Maire informe** avoir participé à une réunion concernant la loi ZAN, cette dernière restreindra considérablement les possibilités de constructions neuves dès 2030.

**Le Maire présente** l'arrêté préfectoral du 13 février 2024 portant autorisation à la cristallerie de Montbronn d'exploiter sur le site de la zone d'activité de Thal-Drulingen

**Un Conseiller informe** la formation d'un nid de poule dans la chaussée au lotissement Bellevue, une réparation sera entreprise dans les prochains temps. Un Conseiller sollicite l'installation d'un second miroir au croisement de la rue Bellevue et de la rue Principale en raison de véhicule garé sur l'accotement.

**Le Maire explique** une note de la Région Grand Est. La sécurité des enfants étant une priorité, la région encourage à la mise en place de l'accompagnement des élèves de maternelle grâce à un dispositif incitatif et partenarial avec les territoires. La Région Grand Est double sa participation par circuit prévoyant une personne accompagnant les élèves de maternelle. Ainsi en signant l'avenant de la charte accompagnateur, la Commune bénéficiera du versement d'un forfait de 3 000 €/an/circuit. Toutefois, en contrepartie, dès la rentrée scolaire 2025, la pause méridienne deviendra facultative et les Communes devront participer à son financement. Le Conseil accepte le versement de la subvention sur le budget de la Commune et décide de procéder à un reversement partiel ladite subvention au profit de la Commune de RIMSDORF au prorata du nombre d'élèves.

**Le Maire présente** le projet d'un entrepreneur sanitaire de s'agrandir et d'installer un hall de stockage pour son usage professionnel (stockage, petit atelier, garage...). Le gérant souhaiterait acquérir 10 ares dont la limite sera à arpenter sur la parcelle-mère section 06 n°334 au lieu-dit Klingberg. Le gérant prendrait à sa charge les coûts annexes. En contrepartie, l'entrepreneur s'acquittera du paiement d'un prix de 15.000 € TTC et s'acquittera de toutes les charges liées à ce projet, dont les frais de géomètre et de viabilisation.

**Le Conseil Municipal valide** le projet.

**Le Conseil valide** la cérémonie de la fête Nationale qui se déroulera le samedi 13 Juillet à 19h00 au monument aux morts. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié au restaurant "la Bague d'Or".

**Le Maire informe** que suite au départ de la secrétaire de Mairie, une personne a été recrutée après appel à candidature et entretiens individualisés. Une préselection a été réalisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas Rhin. Les personnes retenues ont été classées sur proposition de la directrice du Centre de Gestion.

**Le Conseil approuve** la distribution de la traditionnelle brioche du 14 Juillet pour les aînés de 65 ans et plus ainsi que pour les enfants de 0 à 13 inclus, le samedi 13 Juillet de 08h30 à 10h30 en Mairie.

**Le Conseil approuve** le programme des travaux forestiers présenté par l'agent ONF pour un montant de 26.296 €.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil approuve** le devis des Ets WENDLING pour la rénovation de la surface de roulement de la rue du Moulin vers l'étang de pêche pour un montant de 5.760,00 € TTC.

**Le Maire informe** le Conseil Municipal qu'il va être intéressé à titre personnel par la construction d'une maison individuelle et des travaux qu'il souhaite réaliser à titre personnel et que pour cela, il aura besoin d'un permis de construire ainsi que d'une autorisation de travaux. Or, selon l'article L 422-7 du code de l'urbanisme, si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis de construire ou de la déclaration préalable soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le Conseil Municipal de la Commune doit désigner un autre de ses membres pour prendre la décision. Le Maire demande donc à l'assemblée de désigner un élu pour prendre toutes les décisions relatives à la délivrance d'un permis de construire, d'une déclaration préalable.

**Le Conseil Municipal**, après que le Maire se soit retiré et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de désigner Monsieur HERRMANN Daniel, 1er Adjoint, pour prendre les décisions relatives à tout dépôt de permis de construire, déclarations préalables ainsi que des éventuels permis modificatifs et autres documents.

**Le Maire précise** que les accotements de la voie communale « Route de Diemeringen » sont très dégradés jusqu'à Diemeringen et la situation s'est aggravée avec les inondations du 17 mai. La distance s'étale sur 710 mètres dont : - 290 mètres sur le ban de Mackwiller et 420 mètres sur le ban de Diemeringen. La circulation sur cet axe reliant les 2 communes présente actuellement un risque compte tenu du mauvais état des bas-côtés. Le Maire après avoir pris l'attache du responsable de la DDT pour avis, présente 2 devis de remise en état des accotements établis par les entreprises suivantes : Ets LOTT Aménagement pour un montant de 5.832,28 € et Ets WENDLING pour un montant de 2.860,00 €. Ces 2 devis ont été transmis à Mme le Maire de Diemeringen qui les soumettra également au conseil municipal de Diemeringen.

**Le Maire présente** une notification d'une subvention au titre du fonds vert pour la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public suite au dépôt d'un dossier en 2023. La Préfecture a décidé d'attribuer 15.838,00 € soit 15 % du prix H.T. de l'opération. Le Maire précise qu'aucun autre financement complémentaire n'est possible sur cette opération, par conséquent, 85 % du coût serait à la charge de la Commune. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'abandonner le projet et de se contenter de remplacer les ampoules au fur et à mesure de leur épuisement.

**Le Maire explique** avoir pris l'attache du Parc des Vosges du Nord en vue de faire étudier la possibilité de stabiliser les berges du stade en raison de l'érosion par le Hoelgraben. En réponse, un chargé de projet s'est déplacé sur place et propose de monter un dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le respect des règles de l'environnement et des autorisations à solliciter. La mission est gratuite. Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de confier une mission AMO au Parc Régional des Vosges du Nord.

**Le Maire informe** avoir été sollicité par la Direction du Parc des Vosges du Nord en vue de se porter candidat en qualité de Commune Associée pour la prochaine période 2029-2045. En cas d'acceptation cette adhésion deviendra effective en 2030. Le Maire présente les enjeux au moyen d'un diaporama fourni par le Parc.

**Le Maire précise** avoir été sollicité pour le remboursement par la Commune de plusieurs livres achetés par l'enseignante de l'Ecole Élémentaire pour un montant total de 65,10 €. Par soucis de simplification le Maire propose de prendre personnellement en charge ces frais et rembourser l'enseignante avec ses deniers personnels.

**Le Maire présente** la proposition d'une filiale du groupe La Poste portant sur un projet de mise à jour du Tableau De Classement de Voies (TGCV). Une pré-étude mène à identifier un certain nombre de communes dont le déclaratif du linéaire de voiries pour la DGF ne paraît pas en phase avec la réalité :

Nombre de voies non identifiées : 67 (uniquement 21 dans la base adresse sur les 88).

Longueur voies nommées : 5,82 km (longueur déclarée actuellement 7,275km) .

Longueur voies sans nom : 35,56 KM qui reste à exploiter (par expérience, on arrive à identifier 20% de km supplémentaires éligibles à la DGF, soit environ 7 km). Cet estimatif amènerait 6.300 € de complément de DGF, au mieux dès l'année 2026.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil approuve** la mission de mise à jour du Tableau de Classement des Voies au groupe La Poste, filiale GEOPTIS et accepte le devis pour un montant de 5.760,00 € TTC.

**Le Maire informe** avoir été sollicité par le Crédit Mutuel de Diemeringen pour la remise de nichoirs à mésanges en vue de lutter contre la prolifération de chenilles processionnaires. La région Grand-Est est la région la plus touchée par ce fléau qui provoque des dégâts aux arbres et des nuisances sévères pour les hommes et les animaux. Selon l'INRA, l'installation de nichoirs est une solution efficace pour réduire les populations de chenilles processionnaires. De plus, elle favorise la biodiversité, en recréant un habitat complémentaire qui pallie la raréfaction des cavités et des haies où les oiseaux aiment se réfugier et se protéger des prédateurs. C'est également un très bon moyen d'observer l'évolution des espèces. La LPO pourra développer tous les bienfaits de ces installations lors de la remise en mains propres des nichoirs offerts courant novembre (différentes dates seront proposées) et vous conseiller au mieux sur les conditions optimales d'installation (lieux, hauteur, orientation...).

Le Maire a répondu favorablement et se verra remettre des nichoirs, samedi 9 novembre à l'ESAT de Diemeringen.

**Un Conseiller informe** du creusement d'un sillon juste à l'arrêt d'un chemin rural existant et le commencement du nouveau parcellaire d'un propriétaire selon le nouveau parcellaire issu de l'Aménagement Foncier. Devant cette difficulté, le Maire est chargé de prendre contact avec la Collectivité Européenne d'Alsace qui est en charge de l'Aménagement Foncier Intercommunal. La réponse obtenue sera communiquée aux intéressés.

**Le Maire informe** que les négociations engagées par l'EPF d'Alsace avec les différents propriétaires au cours de l'année 2024 aboutissent à un prix global définitif de 4 232 700 €. Le modèle convenu entre les communes, le GCSMS et l'EPF d'Alsace prévoit une rétrocession en fin de portage à destination du GCSMS. Toutefois, en cas de défaillance du GCSMS en cours ou à l'issue du portage, les communes doivent s'engager auprès de l'EPF d'Alsace à procéder au rachat sans condition, des villas respectivement situées sur leur territoire soit 1 Villa à hauteur de 966 000,00 € pour notre Commune.

**Le Conseil municipal valide** l'offre retenue par la CCAB pour le balayage des routes de la Commune par l'Entreprise KUGLER de REDING au prix de 1.094,46 € TTC pour 10,73 km de voirie ;

**Le Conseil Municipal retient** l'offre d'un couple pour l'achat du lot n° 3 au lotissement « Les romains » pour une contenance de 5 ares 56 au prix de 32.248,00 € TTC.

**Le Conseil Municipal accorde** une subvention à Monsieur HIRSCHMILLER André domicilié au n°2 route du Klingberg 67430 MACKWILLER pour un montant de 200,00 € au titre du ravalement.

**Le Maire expose** que la Préfecture a reconsidéré le taux de subvention pour le projet de rénovation de l'éclairage public suite à discussion avec les Autorités Préfectorales. Un nouvel arrêté préfectoral devrait nous parvenir prochainement. Le Conseil municipal prend acte de cet effort.

**Le Maire présente** deux options pour la réalisation de travaux d'égoutage dans les chemins ruraux imprégnés par une végétation abondante et qui devraient être entretenus par l'Association foncière. Le premier devis porte sur l'acquisition d'un lamier d'égoutage s'élevant à 14 904 € T.T.C. Le second devis porte sur une prestation ponctuelle de travaux d'égoutage par l'entreprise ROTH Jérémie à hauteur de 108 € par heure de travail. **Le Conseil Municipal choisi** l'intervention de Monsieur ROTH Jérémie à hauteur de 108 € TTC de l'heure.

**Le Maire informe** de l'embauche de Madame Iryna BOROVSKA pour le remplacement de Madame SCHMIDT Marlène qui est absente pour congé maladie.

**Le Maire présente** le déroulé de la réunion de l'Amicale des maires du 31 octobre 2024 à la salle polyvalente de Mackwiller. Il informe que Mathieu MATHIA sera le prestataire pour l'organisation du repas qui sera pris en charge financièrement par l'Amicale.

**Le Conseil approuve** le traditionnel repas des aînés le dimanche 08 décembre 2024 à la salle polyvalente. Concernant les cadeaux de Noël des enfants, l'équipe municipale renouvelle la distribution de sachets de friandises aux enfants de la naissance à 13 ans inclus.

**Le Maire informe** que le recensement débutera en janvier 2025. La coordinatrice sera Madame Audrey WEHRUNG et les agents recenseurs seront recrutés. Ces personnels bénéficieront d'une formation dispensée par l'INSEE.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Maire explique** la situation du captage de la source au lieu-dit Blieningen. Le Conseil Municipal décide de poursuivre les recherches sur le tracé de la source afin de rétablir la circulation de cette eau de source comme auparavant.

**Le Maire précise** avoir été sollicité pour le remboursement par la commune de livres achetés par l'enseignante de l'Ecole Élémentaire pour un total de 84,48 €. Par soucis de simplification le Maire propose de prendre personnellement en charge ces frais et se charge de rembourser l'enseignante avec ses deniers personnels.

**Le Maire expose** qu'une réunion semestrielle de bilan sur la chasse communale s'est déroulée le 20 septembre 2024. Y ont participé : les agriculteurs, le concessionnaire de chasse et ses membres, le garde forestier, les adjoints au maire. La principale revendication soulevée par les agriculteurs est leur constatation d'un excès de sangliers sur la commune qui détruisent leurs cultures.

A l'inverse, les chasseurs ne partagent pas cet avis et constatent qu'il n'y a pas de surpopulation de sangliers sur la commune et que les dégâts sont peu importants. Les agriculteurs s'opposent à cette argumentation. Au final, les chasseurs proposent de faire un effort en réalisant une battue supplémentaire fin septembre. Ils rappellent aux agriculteurs de déposer une demande d'indemnisation pour « dégâts de gibiers ». Il est ajouté que cette battue finalement réalisée le 28 septembre n'a pas permis de localiser ni d'abattre de sanglier.

**Le Maire expose** le projet de la Communauté de Communes pour le recrutement d'un secrétaire volant. Le Conseil Municipal y est favorable dans la mesure où ce personnel sera formé pour être opérationnel sur des remplacements en fonction des absences dans les communes du territoire.

**Le Maire expose** que son homologue de Diemeringen l'a invité à discuter d'un éventuel regroupement d'Ecoles Élémentaires. S'agissant d'une simple réunion informelle, celle-ci n'a aucune portée. Toutefois la Maire de Diemeringen souhaiterait savoir si la Commune de Mackwiller est prête à collaborer avec celle de Diemeringen. Après en avoir discuté, il n'est pas souhaité de réserver une suite à cette proposition.

**Le Maire expose** avoir reçu une demande de la part d'un agriculteur qui souhaite que plusieurs virages situés dans le chemin d'exploitation du « Blieninger » soit renforcés en raison d'un risque de renversement des convois agricoles. Le devis des Ets LOTT qui s'élève à 5.715,36 € TTC est étudié. Après étude, le conseil municipal propose plutôt l'idée d'empierrement l'accotement avec du matériel adapté.

**Le Maire expose** avoir reçu une demande en vue de sécuriser l'accès à l'Ecole élémentaire. Un devis de fourniture d'un système d'interphone visio présenté par la Société ELTECH s'élève à 646,56 € TTC. Le conseiller municipal Michael OSWALD se propose de procéder à son installation.

Le maire expose que les volets battants situés sur la façade sud du bâtiment communal sis 157 rue du jeu sont gravement détériorés. Un seul devis des Ets BIEBER qui s'élève à 2 285,78 € TTC est parvenu en mairie. D'autres devis doivent encore suivre avant de prendre une décision.

**Le Maire rappelle** que suite au coup de vent du 30 juin dernier, un lampadaire a été abîmé par un chapiteau loué par le « Club de Foot. Le Club de Foot a pris attache avec son assureur. La société ELTECH a présenté un devis de remplacement pour un montant de 1.248,60 €. Après en avoir délibéré le conseil municipal opte pour l'option d'installer une lampe sur le poteau déjà existant. Un devis va être établi par EST-RESEAU. Le maire sera chargé de signer ce devis et de faire réaliser les travaux.

**Le Maire informe** que l'agent qui occupe actuellement le poste de secrétaire de mairie sera indisponible à compter du 22 janvier 2025. Afin d'assurer une transition dans les meilleures conditions possibles, un nouveau recrutement a été entrepris sur le poste d'adjoint administratif à temps non-complet. Il s'agit de Mme MORIAN qui occupera le poste à compter du 12 novembre en doublage avec Mme OLIVEIRA afin de transmettre un maximum de connaissances.

**Le Maire expose** les premiers résultats obtenus par le prestataire LA POSTE sur l'audit de la base adresse de la Commune. Il en ressort de nombreuses incohérences et difficultés dans toutes les rues de la Commune. Ainsi, l'acheminement des secours à toutes les adresses actuelles n'est pas garanti. La responsabilité de la Commune et du Maire pourrait aussi être engagée. Le Maire précise que l'Auditeur de LA POSTE a donc suggéré de procéder à une renumérotation complète de toutes les rues selon un schéma de cohérence. Après en avoir délibéré le conseil municipal ne souhaite pas s'engager dans une renumérotation complète des rues pour l'instant.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil adopte** le compte administratif 2023, après que le Maire se fût retiré et sous la présidence de Monsieur HERRMANN Daniel, Adjoint au Maire, il approuve le Compte Administratif, comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 418.776,40 €

Recettes de fonctionnement : 529.010,77 €

Excédent : +110.234,37 €

Dépenses d'investissement : 93.281,67 €

Recettes d'investissement : 35.300,26€

Déficit : - 157.981,41 €

**Le Conseil adopte** le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre :

en dépenses et recettes de fonctionnement : 766.726,56 €

en dépenses et recettes d'investissement : 376.732,75€

**Le Conseil municipal** vote les taux des taxes locales aux taux suivants :

TFPB : 22,50%    TFPNB : 43,91%    TH : 16,57%    CFE : 0,00 %

**Le conseil décide** de verser les subventions suivantes aux associations pour l'année 2024 :

Paroisse catholique : 160 €

Paroisse protestante : 240 €

Football Club Mackwiller : 500 €

AAPEAI Alsace Bossue : 100 €

ASAPA : 100 €

Association des Secrétaires de Mairie : 100 €

Centre de soins Infirmiers : 10 €

Les Greniers de Joseph : 100 €

APE Grisette : 150 €

Divers : 1.540 € (pour couvrir les éventuelles demandes de subvention pour ravalement de façades)

**Le Maire précise** les tenants et aboutissants d'un nouveau projet périscolaire initié par le maire de Rimsdorf. Toutefois notre Commune est déjà engagée dans un périscolaire qui fonctionne avec 3 autres Communes (Diemeringen, Ratzwiller et Dehlingen), depuis mars 2011.

Cette offre est agréée par le Ministère Jeunesse et Sports. Elle fonctionne correctement avec un personnel qualifié. Le minibus intercommunal procède au transport entre midi des enfants à la salle périscolaire de Diemeringen (avant les inondations, c'était à l'arrière de la grande salle socioculturelle), alors qu'aujourd'hui l'accueil est assuré provisoirement dans un bâtiment de l'IME quai de l'Eichel. Le nombre maximum de place est de 8 enfants par voyage. Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- ♦ la Commune de Rimsdorf à l'époque s'était opposée à toute adhésion pour diverses raisons. Par conséquent de nombreux parents, faute d'offre périscolaire se sont détournés de notre RPI et ont préféré rejoindre d'autres Ecoles (Sarre Union...) ;
- ♦ actuellement, il y a des refus de prises en charge "périscolaire" pour certaines familles fautes de place dans le minibus (limité à 8 enfants) ou même dans la salle ;
- ♦ ce minibus est obligatoire car nous ne pouvons pas profiter du bus scolaire financé par la région, parce que nous sommes en RPI à RIMSDORF. Enfin, notre RPI est sérieusement menacé en raison d'une chute des naissances et du nombre d'enfants scolarisés au RPI. Le seuil de maintien d'un RPI est de 48 enfants et selon les sombres prévisions nous pourrions passer à 45 enfants.... (sans certitudes évidemment) ;
- ♦ De ce fait l'Inspection pourrait décider de dissoudre le RPI et nous perdrons notre école. Nous devons donc réagir pour sauver le RPI. Le maire de Rimsdorf propose de développer rapidement un service PÉRISCOLAIRE en utilisant la salle déjà existante "le PREAU " pour combler l'absence d'offre et tenter de faire revenir les parents qui ont pris d'autres habitudes.

Nous sommes donc sollicités pour adhérer à un projet Périscolaire qui serait sur le même périmètre que l'Ecole càd Rimsdorf-Mackwiller. De ce fait, nous devrions quitter notre entente actuelle avec DIEMERINGEN, DEHLINGEN et RATZWILLER. Une première réunion d'information aux parents a été programmée le lundi 4 novembre 2024. L'objectif étant de remonter la barre au-dessus de 50 élèves.

**Le Maire expose** avoir répondu à un appel à projet du Ministère de l'Agriculture en vue d'obtenir une subvention pour financer une campagne de stérilisation des chats errants. Le dossier a été déposé le 10 octobre dernier appuyé d'un devis estimatif établi par le cabinet vétérinaire de SARRE-UNION.

# SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Maire précise** que suite aux inondations du 17 mai dernier, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu en Conseil de Ministres et publié le 14 juin 2024. Les particuliers concernés ont tous été informés. Toutefois, les chemins forestiers et les routes communales impactés et ayant subi des dégâts ne sont pas couverts par les assurances. A cet effet, la Préfecture a informé de la possibilité de déclarer les dégâts et de solliciter une dotation de solidarité en faveur de l'équipement de collectivités touchées par des événements climatiques.

Les dégâts recensés par la Commune sont :



Chemin forestier, entrée du Massif du Faessboech, 100 mètres ;

Chemin forestier, entrée de la forêt du Totenberg, fin de la rue du Champagne, environ 100 mètres ;

Voirie Communale, Route de Diemeringen, les accotements ;

Petit pont de la Rue Moulin, déstabilisation de la structure ;

Berges du Stade de foot, aggravation de l'érosion.



**Le Maire informe** que les forains ont fait part de leur déception suite aux recettes de la KIRB du mois d'octobre. Ces derniers proposent 2 nouvelles options : déplacer la KIRB au 4 août en se joignant à une autre manifestation communale / ou louer les manèges pour enfants à la Commune ce qui en ferait donc une attraction gratuite pour les enfants en cas de maintien de la KIRB en octobre. Après en avoir délibéré le conseil municipal n'approuve pas le fait de modifier la date de la KIRB ainsi que la location des attractions pour le tarif proposé.

**Le Maire expose** différentes problématiques au cimetière, notamment la forte détérioration du toit du porche de l'entrée basse ainsi que du portail. Après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite plusieurs devis de remplacement de la toiture.

**Le Maire informe** avoir été sollicité par l'Association du Dons d'Organe en vue d'organiser une manifestation d'intérêt public pour sensibiliser le public à ce sujet. La date retenue est le 2 février 2025, et le Foot Ball Club sera le partenaire officiel pour l'organisation de la manifestation. Les discours auront lieu à 11h00 et seront précédés d'une marche de 2 km dans la Commune.

Ensuite, un arbre de type GINGO BILOBA sera planté.

**Le Maire expose** les résultats du jury du Concours fleurissement communal 2024. Le Maire propose d'inviter les lauréats à la cérémonie des Vœux du Maire 2025 et de leur attribuer un bon d'achat en fonction de la note obtenue. Après en avoir délibéré, le Conseil attribue un bon d'achat en fonction de la note obtenue entre 9 et 10 : 80,00 € - entre 8 et 9 : 60,00 € - entre 7 et 8 : 50,00 € - en dessous de 7 : 35,00 €.

**Le Maire expose** la nécessité de rendre le poste d'agent d'entretien des services communaux plus attractif afin d'attirer des candidats mieux qualifiés et capables d'élargir le champ d'intervention afin de limiter autant que possible le recours aux prestataires extérieurs. Il est donc envisageable de créer le grade d'agent de maîtrise territorial, permettant d'attribuer une rémunération de l'échelon 1 - IM 373 à l'échelon 10 - IM 508.

**Le Conseil fixe** le loyer de l'appartement sis 26 chemin de la gare à 480,00 € et le montant des charges à 20,00 € mensuel suite aux travaux de rénovation du système de chauffage.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Lauréats du grand concours communal des maisons fleuries — 2024

Suite à la visite de la commission fleurissement de juillet 2024, 12 habitations ont été primées.

Les lauréats sont classés par ordre de prix :

1er prix : bon d'achat de 80,00 €

M. BAUER Gérard

Mme ENSMINGER Marie-Louise

2ème prix : bon d'achat de 60 €

M. BIEBER Christian

Mme NUSS Raymonde

M. KLEIN Michaël

3ème prix : bon d'achat de 50 €

M. KLEIN Daniel

M. MAYO Didier

M. KEBLI Laurent

M et Mme FEUERSTEIN Daniel et Solange

4ème prix : bon d'achat de 35 €

Mme HOFFMANN Sabrina

Mme SCHMIDT Lina

Mme SCHMIDT Magalie

Toutes nos félicitations et nos encouragements pour l'année à venir. N'hésitez pas à vous inscrire pour l'année 2025, car les prix seront attribués sur inscription préalable.

**Vous êtes prêt ? Rendez vous en mairie pour retirer un bulletin d'inscription.**



## PERMANENCES DECHETS VERTS AU LIEU-DIT KLEINECK au cours de l'année 2025

Les permanences permettant aux habitants de déposer les déchets verts au lieu-dit Kleineck seront assurées par un membre du Conseil municipal. Elles auront lieu les samedis **de 16h00 à 17h30** aux dates suivantes :

- ♦ 15 mars—29 mars
- ♦ 12 avril - 26 avril
- ♦ 10 mai - 24 mai
- ♦ 7 juin - 21 juin
- ♦ 5 juillet - 19 juillet
- ♦ 2 août - 16 août— 30 août
- ♦ 13 septembre—27 septembre
- ♦ 11 octobre - 25 octobre
- ♦ 8 novembre



Ne sont acceptés que les déchets de tonte et d'entretien de haies, pas de grosses souches, ni de gravats.

**Les grosses branches et arbustes** seront déposés sur la plateforme pour être broyés ultérieurement.

Pour ce faire, il est demandé aux habitants de téléphoner en mairie pour prendre rendez-vous.



**PLAN DU LOTISSEMENT « LES ROMAINS »**  
**Pour toute réservation contactez le secrétariat de Mairie au 03.88.00.41.92**  
**ou le Maire au 07.54.37.15.67**

**PLAN DU LOTISSEMENT « LES ROMAINS »**  
**Pour toute réservation contactez le secrétariat de Mairie au 03.88.00.41.92**  
**ou le Maire au 07.54.37.15.67**



# En direct des associations



Le président et ses membres vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

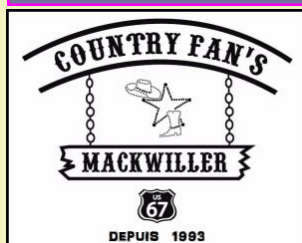
Santé, prospérité et joie. Le Président Michael OSWALD.

Concert des « Schatzi » le 25 mai dernier.

Pas de manifestation prévue en 2025.



## COUNTRY CLUB



Les membres du club de danse répètent dans la salle communale tous les lundis soirs.

Les danseurs de country vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025

## L'AMICALE DES PECHEURS-ETANG DEL SOL



### Programme des manifestations 2025

- ♦ 27 avril : pêche d'ouverture — grillades
- ♦ 18 mai : jambon à la broche
- ♦ 15 juin : thé dansant
- ♦ 29 juin : coquelets
- ♦ 21 septembre : pêche avec paella
- ♦ 12 octobre : pêche de clôture - grillades
- ♦ 23 novembre : marché de Noël

Pour tout renseignement, prenez contact avec le président de l'association, M. STEHPANUS Hubert au 06.74.5763.09 / Tania au 06.86.43.03.29 / Gilles 06.46.20.34.47 / Thomas 06.31.99.20.32

**Les membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.**

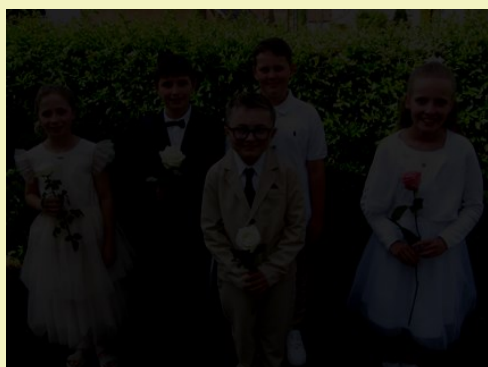
# PAROISSE CATHOLIQUE de MACKWILLER

## 2025 : Année jubilaire

Une année jubilaire... ? Une période privilégiée sur le modèle de ce qui se vivait, tous les 50 ans, dans l'Ancien Testament.

Aussi, ce 24 décembre avec l'ouverture de la Porte sainte de la Basilique de saint Pierre à Rome, commencera l'année jubilaire 2025. Le pape François souhaite que ce Jubilé soit le « *signe d'une renaissance renouvelée dont nous ressentons tous l'urgence* », écrit-il. D'où le thème choisi pour l'année sainte : « *Pèlerins d'espérance* ». L'espérance, une flamme donnée aux chrétiens et qu'ils doivent garder allumée « *pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert confiant et une intelligence clairvoyante* ».

A tous, meilleurs vœux en l'an de grâce 2025...



### Première Communion le 12 mai 2024

KAAS Louise

WEHRUNG Yann

## Application OClocher



Notre communauté de paroisses s'est abonnée à une application qui permet de garder le lien entre tous les paroissiens.

Cette application, **gratuite** pour les utilisateurs, disponible pour **téléphone** ou sur **ordinateur**, permet d'avoir les informations essentielles sur ce qui se vit dans notre communauté de paroisses.

N'hésitez pas à télécharger l'application ! Si vous avez besoin d'aide, demandez à ceux qui sont autour de vous après une messe ou une célébration.



Nom de la communauté :

**Clochers du Kirchberg**

(Diocèse de Strasbourg)

## Contacts utiles

### Équipe pastorale :

P. Albert Braun, Presbytère catholique, 12, rue des Lilas - 67430 Diemeringen - tél. 03 88 00 04 47  
Coopératrice pastorale : Isabelle Hary, 4, rue Lamartine - 67320 Drulingen - tél. 06 74 65 15 68

### Permanence :

Samedi matin : au bureau paroissial 10, rue de Weyer - 67320 Drulingen - tél. 06 98 80 98 49  
Vous pouvez retrouver toutes les données de notre paroisse sur l'application : « Oclocher »

## PAROISSE PROTESTANTE

**Pasteur Thierry GEYER** Tél: 03.88.00.40.74 ou 06.40.15.32.63  
Email: thigeyer@orange.fr



### Travaux à l'église de Diemeringen.

En raison des travaux qui ont lieu actuellement sur le clocher de l'église de Diemeringen nous nous retrouvons pour les cultes et autres célébrations à l'église de Mackwiller. Pour l'instant il est prévu que la réfection du clocher soit achevée fin février mais rien n'est moins sûr. Merci de consulter régulièrement la page Facebook de la paroisse (Eglise Protestante Diemeringen). Vous pouvez également suivre en rediffusion le message des cultes du dimanche sur notre chaîne Youtube à la même adresse.

### Repas biblique.

Comme tous les ans le Consistoire protestant qui regroupe toutes les paroisses du secteur qui va de Rosteig à Voellerdingen en passant par Diemeringen et Mackwiller, **organise un repas** autour d'un thème, d'un texte biblique ou d'une vidéo. Pour la troisième année consécutive nous suivrons la vie de Jésus et de ses disciples en visionnant un ou deux épisodes de The Chosen. La rencontre à la Salle Polyvalente de Mackwiller aura lieu **le jeudi 6 février à partir de 19h**. Cordiale invitation à vous tous !!

### DATES IMPORTANTES 2025 (à confirmer en raison des travaux à l'église de Diemeringen)

- ⇒ Célébration œcuménique le 19 janvier 2025 en l'église catholique à 10h45
- ⇒ Culte de confirmation à Diemeringen le 13 avril à 10h
- ⇒ Culte du Vendredi Saint le 18 avril à 9h30 à Mackwiller avec Sainte Cène
- ⇒ Culte de Pâques le dimanche 20 avril à 10h à Diemeringen
- ⇒ Culte de Pentecôte le 8 juin à 10h

Le mot d'ordre qui nous accompagne tout au long de cette année nous fait une recommandation toute particulièrement utile en ces temps d'incertitudes... « Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon ! » 1 Thessaloniens 5/21.

Que le Seigneur nous garde tous dans sa main et qu'il nous accorde en tout temps et en toutes circonstances toujours sa Paix...

Bonne année bénie à chaque habitant(e) de Mackwiller.

Thierry Geyer



## APE GRISSETTE

**Cette année l'APE Grisetette fête ses un an !**

Afin de soutenir les classes du RPI plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année scolaire : ventes de chocolats, ventes de pizzas- flam's, fête de l'école et fête de Noël. Les bénéfices nous ont permis de participer au financement de sorties scolaires (d'autres actions vous seront proposées telles que vente de fromages), mais aussi à proposer un goûter de Carnaval gratuit.

La fête d'Halloween du 25 octobre a rencontré autant de succès que la 1re édition, nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'elle sera reconduite. D'adorables petits monstres, fantômes, squelettes, supers-héros ou princesses horribles ont joué le jeu et se sont vus récompensés d'un sachet de bonbons.

Nous regrettons cependant que plusieurs éléments décoratifs aient été subtilisés au cours de cette soirée.

Le 6 décembre les enfants attendent un public nombreux à la salle polyvalente de Mackwiller, à l'occasion de leur spectacle et de leur tout premier marché de Noël.

En complément des traditionnels chants les classes ont confectionné des décorations qui seront proposées à la vente.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus au sein de notre association : alors que vous souhaitiez donner un peu de votre temps en aidant à l'organisation, de votre savoir-faire en apportant vos idées lumineuses, de votre bonne humeur ou même de vos talents de pâtissier pour la confection de gâteaux, n'hésitez surtout pas à nous contacter !



L'équipe  
de l'APE  
Grisette-  
vous sou-  
haite an-  
née riche  
en petits  
bonheurs  
et

"a guti  
rutsch" !

BONNE  
ANNEE

APE Grisetette - Mairie, 149 A Rue de la Mairie,  
67430 Mackwiller-

Présidente : 06 48 18 02 97 Secrétaire : 06 77 09 26 65

# EPARCHIE UKRAINIENNE

Les membres du foyer Ukrainien vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025



**DNA**  
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

## LU DANS LES DNA : des manifestations à Mackwiller avec le CHŒUR D'HOMMES D'ALSACE BOSSUE

Le chœur d'hommes a effectué sa première répétition délocalisée le 18 juillet à l'église protestante de Mackwiller. Une trentaine de personnes se sont déplacées pour écouter et constater le travail important des choristes pour assimiler les différents chants proposés par le chef de chœur, Francis SCHAEFFER.



C'est lui qui dirige les répétitions avec exigence et discipline pour trouver la profondeur et la singularité de l'interprétation des chants. A l'issue de cette répétition qui a ravi, aussi bien le public que les choristes, nous avons été invité à un verre de l'amitié offert par la municipalité. Un grand merci au maire, pour ce geste fort sympathique apprécié de tous.

### Fêtes des Aînées 2024 à Mackwiller : une belle réussite

Dimanche 8 décembre, ils étaient environ 100 seniors à répondre à l'invitation du maire Emmanuel Wittmann et de son conseil municipal. La municipalité en a profité pour informer qu'elle sera ambassadrice du don d'organe en plantant un arbre de vie le 2 février prochain, lors de la marche populaire organisée par le club de football. La fête a été animée par le Chœur d'hommes d'Alsace Bossue sous la direction de Francis Schaeffer. En parallèle, un stand proposant des décors de Noël confectionnés par les élèves de l'école élémentaire a été initié par les responsables, de même qu'un deuxième présenté par l'Esat de Diemeringen.



# Informations sportives



*Le football club souhaite une bonne année 2025 à tous ses fidèles supporters et sympathisants.*



Pour la saison 2024-2025 le club en entente avec Waldhambach compte deux équipes seniors, une en district 3 et une en district 8, 1 U7, 2 U9, 1 U11 en entente avec Butten et Rahling.



Le club remercie ses sponsors pour leur soutien tout au long de la saison.



## Manifestations à venir en 2025 :

- 02 février :** Marche populaire IVV d'hiver (salle polyvalente) + sensibilisation au don d'Organe avec la Commune
- 9 février :** Thé dansant avec **Marley Brown** (salle polyvalente)
- Courant juillet :** 90eme anniversaire du Club
- 27 juillet :** Marché aux puces / brocantes (route de Thal et voie romaine)
- 2 août :** Marche populaire IVV de nuit (stade municipal)
- 14 septembre :** LOTO
- 31 décembre :** Réveillon de la St-Sylvestre avec **MA BONNE ETOILE** (salle polyvalente)

L'équipe de l'Office de tourisme de l'Alsace Bossue vous accueille tout au long de l'année dans les locaux de la Grange aux Paysages à Lorentzen (au 90, rue Principale).

---

**Horaires d'ouverture : De janvier à juin et de septembre à décembre**

\* mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h

**Juillet / août**

\* lundi : 14h à 18h

\* mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h

\* dimanche et jours fériés : 9h30 à 12h30

---

**Dates à retenir :**

Journées Européennes du Patrimoine 20 et 21 septembre 2025

Marché de Noël 7 décembre 2025.

---

**Informez-vous**

Pour vous tenir informés, retrouvez nos différents supports thématiques ! Le calendrier des manifestations locales, le magazine de l'Alsace Bossue, les restaurants, les hébergements du territoire, les circuits vélo/ rando, le programme des Journées Européennes du Patrimoine et bien d'autres encore... En 2025, de nombreuses surprises vous attendront encore !

**L'Office de tourisme...tout au long de l'année !**

Laurence, Louise, Elisa et Céline vous accueillent tout au long de l'année. Vous êtes à la recherche d'une idée de sortie, en Alsace Bossue ou dans les départements voisins ? Vous cherchez une idée cadeau ? Vous souhaitez réserver une balade en barque à fond plat ? Une initiation à la fouille archéologique à la villa du Gurtelbach..., L'équipe de l'Office de tourisme est à votre service !



**Notre espace boutique**

De nombreux artisans et producteurs du territoire vendent leurs objets et spécialités dans notre boutique : miel, escargots, porc et gibier, confitures, bières artisanales, jus, biscuits salés et sucrés, bijoux, objets déco, livres, cristal, bien-être ou bons-cadeaux sont disponibles tout au long de l'année (produits disponibles en temps réel visibles dans la rubrique « Boutique » du site Internet [www.tourisme.alsace-bossue.net](http://www.tourisme.alsace-bossue.net)) ! Depuis 2018, la boutique fait partie du réseau des « Boutiques des Vosges du Nord ! ». Possibilité de faire réaliser des paniers garnis pour toutes occasions !

**Suivez-nous et restez connectés !**

Sur notre site Internet [www.tourisme.alsace-bossue.net](http://www.tourisme.alsace-bossue.net), retrouvez l'agenda des prochaines manifestations, les jours d'ouverture des restaurants, des idées de sorties et d'activités, la liste des producteurs locaux... Nous vous proposons également de vous inscrire à notre Newsletter ou de nous suivre sur les réseaux sociaux pour obtenir en exclusivité toutes les informations relatives à l'Alsace Bossue !



#visitalacebossue

@alsacebossue

# INFORMATIONS COMMUNIQUEES

**Horaires de la déchèterie de THAL DRULINGEN**, pas de changement connu depuis 2023 au jour où nous publions ce bulletin :

|                 | Horaires d'été                                                    | Horaires d'hiver                                                  |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
|                 | Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre                             | Du 1 <sup>er</sup> novembre au 28 février                         |
| <b>Lundi</b>    | 13h à 17h45                                                       | 13h à 16h45                                                       |
| <b>Mardi</b>    | Fermé                                                             | Fermé                                                             |
| <b>Mercredi</b> | 7h30 à 8h30 (prof.) / 8h30 à 11h45<br>et 13h à 16h45 particuliers | 8h00 à 8h30 (prof.) / 8h30 à 11h45<br>et 13h à 16h45 particuliers |
| <b>Jeudi</b>    | 13h à 17h45                                                       | Fermé                                                             |
| <b>Vendredi</b> | 7h30 à 8h30 (prof.) / 8h30 à 12h45<br>particuliers                | 8h00 à 8h30 (prof.) / 8h30 à 12h45                                |
| <b>Samedi</b>   | 8h à 11h45 et 13h à 16h45                                         | 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h45                                    |

## COLLECTE MULTIFLUX : report de collecte en raison des jours fériés en 2025



La collecte hebdomadaire a lieu tous les lundis matin. Mais, en raison des jours fériés, les collectes sont modifiées :

- Lundi de Pâques, reportée au mardi 22 avril 2025
- Lundi de Pentecôte, reportée au mardi 10 juin 2025
- Lundi 14 juillet, reportée au mardi 15 juillet 2025
- Lundi 22 décembre, **avancée** au samedi 20 décembre 2025

Un rappel vous sera communiqué via l'application PANNEAU POCKET et sur Facebook.



## Toutes les infos utiles/urgentes sur votre smartphone.

Depuis le mois d'août 2020, la Commune publie les informations communales importantes sur une application intitulée **PANNEAUPOCKET** ».

## NUMEROS URGENCES

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17**

### MEDECINS GENERALISTES

#### DIEMERINGEN

HAAS Pierre 13 rue des Remparts ☎ 03 88 00 42 55  
WOERTH Marie-Andrée Grand Rue ☎ 03 88 00 45 98  
SCHMITT Jean-Emmanuel, 13 rue des remparts ☎ 03 88 00 42 55

#### DRULINGEN

LIND Laurence 1, rue de Siewiller ☎ 03 88 00 63 00  
HINSCHBERGER Jacques 1, rue de Siewiller ☎ 03 88 00 63 00  
SPIELEWOY André 4, rue Dr Schneider ☎ 03 88 00 72 91

#### SARRE UNION

MOOG Stéphane 20, rue Maréchal Foch ☎ 03 88 00 11 60  
NIEDERGANG Gilles 20, rue Maréchal Foch ☎ 03 88 00 11 60  
SITTLER Daniel, 1a rue de Verdun ☎ 03 88 00 24 09  
PAIS Adrian 2, rue de Phalsbourg ☎ 03 88 01 11 08  
HAUSS Patrick 5b, chemin de la Sarre ☎ 03 88 00 11 20  
HAUSS Laurence 5b, chemin de la Sarre ☎ 03 88 00 11 20

### HOPITAUX

Hôpital de Saverne, ☎ 03 88 71 67 67  
Hôpital de Sarrebourg ☎ 03 87 23 24 25  
Hôpital de Sarreguemines, ☎ 03 87 27 33 10  
Centre anti poison et de toxicovigilance, Strasbourg,  
☎ 03 88 37 37 37 (permanence médicale)  
Urgences ophtalmologiques, Nouvel Hôpital civil, Strasbourg, ☎ 03 69 55 04 35 ou standard 03 88 11 67 68  
Permanence médicale : tous les soirs de la semaine, de 20 heures à 8 heures du matin au 03 69 55 33 33 ou le 15  
SOS MAINS Hôpitaux de Strasbourg, ILLKIRCH GRAF-FENSTADEN ☎ 03 88 67 44 01  
Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN : contactez le secrétariat médical au 03 88 64 61 02

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le 3237